

**PROCES VERBAL de Réunion du Conseil d'École n° 1  
en date du mardi 19 octobre 2021**

Le premier conseil d'école de l'année scolaire 2021/2022 s'est tenu le mardi 19 octobre à 18H30. Le conseil s'est réuni en salle de restauration scolaire, sous la présidence de madame WYNS, directrice de l'école.

Étaient présents Mmes Paccorel, Dorval, Gravier, Porcherie, Duffard, Ottavi, Carage-albis, Herschtal, Sappey, Dieye, Pouliquen, Wawszczyk, Motté, Joullié, Schulz, Lacheteau, Denis, Brolles, et M. Broch, enseignants de l'école

Étaient présents mesdames et messieurs les têtes de listes et représentants des parents d'élèves :

- madame Berthelot, et représentants de parents pour la PEEP
- madame Legeay, et représentants de parents pour la FCPE.
- madame Paquet, et représentants de parents pour l'UNAAPE

Était excusée madame Chagnaud-Forain, Maire-Adjoint en charge de l'Éducation

Était présente madame Dubois, cadre territorial, responsable de secteur du périscolaire.

Était présent monsieur Delemailly, Directeur-Adjoint du Conservatoire.

Était excusée madame Sévely, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

**1. Bilan des élections et présentation du nouveau Conseil d'école:**

Avec un taux de participation de 75,94 %, les élections au conseil d'école ont réparti les 18 sièges de représentants : 8 sièges pour l'UNAAPE, 7 sièges pour la PEEP, et 3 sièges pour la FCPE.

**2. Bilan de rentrée et organisation générale de l'école :**

L'école compte 422 élèves, répartis en 18 classes. Pour les élèves rencontrant des difficultés, une aide est proposée de 11H30 à 12H00 les lundis et jeudis. Les classes musicales voient la matinée prolongée jusqu'à midi les lundis et jeudis. Deux cours-doubles ont été constitués : un CE1/CE2 et un CM1/CM2. De nouvelles collègues ont rejoint notre équipe, Mme Emilie Paccorel avec Mme Dorval, Mme Marion Lacheteau, Mme Catherine Denis, Mme Mathilde Joullié, Mme Isabelle Wawszczyk, Mesdames Fatimata Dieye et Olivia Sappey, à qui nous souhaitons la bienvenue.

**3. Protocole sanitaire et tests salivaires :**

Le protocole sanitaire de niveau 2 est de vigueur depuis la rentrée. Rappel du protocole. L'accueil des élèves se fait en classe. Des zones sont définies dans la cour prenant les récréations. Les décroissements qui induisaient un brassage de différentes classes ont été temporairement suspendus.

Deux classes ont été fermées depuis la rentrée, les parents sont remerciés pour leur implication, et les enseignants pour leur réactivité et la mise en place de leur cours à distance.

Des tests salivaires ont depuis été réalisés le lundi 27 septembre avec accord des parents. 236 élèves ont été testés, aucun n'a été détecté positif.

Maternelle Vauban : des tests salivaires seront réalisés le jeudi 21 octobre.

**4. Mise en œuvre de l'enseignement musical et évènements :**

La parole est à Monsieur Delemailly, directeur adjoint du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles.

Il est précisé que le planning prévisionnel est en ligne sur le site de l'école. Les cours ont repris la semaine du 13 septembre, les cours instrumentaux reprennent en binôme. Les parents CE2 ont pu assister aux premiers cours d'instruments de leur enfant entre le mardi 14 et vendredi 24 septembre, puis ce fut aux parents CM1/CM2 d'être accueillis les 01,05 et 08 octobre pour les cours d'instruments. Le samedi 9 octobre ce sont les parents des classes de CP/CE1 qui ont pu assister à un cours ouvert sur les pratiques collectives FM/Chant choral. Les présentations d'instruments pour les CE1 débiteront après les vacances de la Toussaint ainsi que les premières « Heures Musicales ».

Quelques projets phares ont été développés :

Le projet vocal associant les CM2 et 6<sup>è</sup> CHAM autour du conte musical « La peau de phoque » de Thibault Maille les 11 et 13 janvier 2022 salle de conférence du collège JP Rameau horaire 20h00.

Dans le cadre de l'école du spectateur, une sortie est programmée au Théâtre de Saint Quentin pour les CE2 pour découvrir un opéra contemporain « L'enfant Inouï » : le 17 février 2022 à 10h00, introduit par un atelier de sensibilisation à l'école le 14 décembre 2021.

Dans la classe de CM2, les élèves auront la possibilité d'assister au concert de l'orchestre symphonique du Conservatoire à l'auditorium Claude Debussy, le lundi 7 février, à 20h00. En regard de cette représentation, la classe de CM2 assistera à l'écoute partielle d'une master-classe sur le thème des concertos, le 15 ou 17 février 2022.

#### **5. Périscolaire : garderie du matin, pause méridienne, étude du soir, garderie postscolaire :**

L'accueil du matin, dans nos locaux (entrée par l'avenue de Paris), reçoit dès 7H30, une moyenne de 15 élèves. La pause méridienne accueille jusqu'à 360 élèves. L'équipe d'animateurs est au complet, avec peu de changement depuis l'année dernière.

Huit études surveillées de 16H30 à 18H00 pour une moyenne de 110 élèves. L'accueil du soir (18h00 à 18h30) est fréquenté par une trentaine d'élèves.

Le protocole est identique à celui de l'école. Durant le service de restauration, 3 classes déjeunent dans la salle de restauration scolaire, 2 dans le gymnase. Les tables sont désinfectées après chaque classe.

Les parents demandent à ce qu'une semaine test des parents soit organisée. Mme Dubois émet des réserves sur les possibilités de faire déjeuner les parents à l'école dans le contexte sanitaire, et invite les parents à se renseigner auprès de la Mairie. Les parents sont informés du changement de prestataire de repas en janvier 2022.

#### **6. Enseignement des langues vivantes :** du CP au CM2

L'anglais est dispensé par des enseignants de l'école. L'allemand est enseigné en CE2 et cycle 3 par Mme Herschtal, Mme Denis et Mme Schulz. En CM2, les élèves bénéficient d'un double apprentissage anglais / allemand.

#### **7. Evaluations nationales en CP et CE1 :**

Les CP et les CE1 ont été évalués fin septembre. Mme Pouliquen expose les modalités de passation. Les parents sont informés des résultats de leur enfant en fin de période. Les parents sont reçus si nécessaire.

#### **8. Bibliothèque**

La bibliothèque rouvrira ses portes aux classes de l'école. Mme Berthelot coordonne les parents bénévoles qui gèrent la bibliothèque. Nous les remercions par avance chaleureusement de leur implication.

De nouveaux livres seront achetés cette année.

#### **9. Travaux :**

- Travaux à l'école réalisés : Rideaux occultants ont été installés quelques classes cet été.
- Travaux à l'école en attente : le système de fermeture des fenêtres est très difficile à manier, et beaucoup de fenêtres sont cassées ou bloquées. Une réfection du carrelage à l'étage du bâtiment Vauban est demandée puis maintenant 7 ans, sans avancées sur ce dossier.
- Extension des locaux de l'école : en remplacement du préfabriqué, une construction plus ample est prévue. Les locaux seront répartis entre la maternelle, le périscolaire et le conservatoire). Livraison prévue en 2023, une réunion de présentation des travaux est prévue en novembre entre la municipalité et les écoles. Les parents d'élèves seront invités à une réunion ultérieure sur le sujet.
- N° 9 rue Vauban : Construction de logements. Le chantier avance, la livraison est prévue au troisième trimestre 2022.

#### **10. Règlement intérieur de l'école :**

L'école mettra en place cette année un plan de prévention du harcèlement.

Plusieurs actions seront mises en place afin de prévenir et d'intervenir efficacement sur des situations de harcèlement :

- PLAN DE FORMATION : des personnes ressources, enseignants et directrice de l'école, seront formées cette année dans le cadre du programme pHARe de l'éducation nationale (Plan de lutte contre le harcèlement à l'école).

- PREVENTION :

- Le protocole de prévention de l'éducation nationale sera mis en place, à l'aide des personnes ressources formées au sein de l'école
- Un travail de prévention auprès des classes sera réalisé, au travers de débats et d'interventions dans les classes.

Conformément aux dispositions du règlement départemental, il est proposé d'introduire au règlement intérieur de l'école, au paragraphe « Comportement » que :

*« Les enfants doivent être préservés de toute violence physique et morale, propos ou comportement humiliant. Des mesures sont appliquées à l'école selon le protocole établi par le ministère de l'éducation nationale. A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation, un ou plusieurs élèves pourront être entendu par un ou deux enseignants, en accord avec l'inspectrice de l'Education nationale de la circonscription. »*

Le règlement est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

#### **11. Maintien de la semaine de quatre jours :**

Le rythme scolaire est actuellement établi sur 4 jours d'école, soit huit demi-journée. La direction académique nous consulte concernant le maintien de la semaine à 4 jours. Le recueil des avis est demandé. Un relevé des approbations et oppositions clôt la discussion. Le conseil approuve à l'unanimité la semaine de quatre jours.

#### **12. Projet d'école – état d'avancement**

Le projet d'école, pour 3 ans 2021/2024, en lien avec le projet académique, s'articule autour trois piliers – **apprendre, s'épanouir, se transformer.**

L'équipe enseignante réunie en conseil des maîtres a émis des propositions pédagogiques, en lien avec nos spécificités d'école, et en regard des évaluations nationales.

Des actions sont d'ores et déjà menées dans les classes (Ecole et Cinéma, classes à horaires aménagés, chorale, projets artistiques, et éco-jardinage, entre autres). Une liaison renforcée avec la maternelle Vauban et la 6<sup>e</sup> fera l'objet de concertations communes et d'actions.

Ce projet d'école sera finalisé en décembre, présenté et adopté dans son contenu au prochain conseil d'école.

#### **13. Evènements festifs :**

Le Carnaval est fixé à la mi-carême au jeudi 24 mars 2022. Le thème reste à définir.

#### **14. Coopérative :**

Le bilan de l'exercice 2020-21 est présenté au Conseil d'école par Mme Maëlis Motté, trésorière de la coopérative. Il est précisé que les classes bénéficient de l'intégralité des dons des parents.

**La séance est levée à 20h07.** NB : Prochain conseil d'école : mardi 8 mars 2021 à 18h30

Le Secrétaire de Séance :  
Anne Duffard

La Présidente du Conseil d'Ecole :  
Aurélia Wyns